

Cfdt:**FGTE
CHEMINOTS**

ADAPTATION OU RÉORGANISATION ? AGENT DE DGFA LA CFDT VEILLE SUR TOI

DGFA a annoncé prévoir une adaptation de la «ligne finance projet». Pour la CFDT, il n'est pas question d'adaptation mais bien d'une nouvelle réorganisation. Forte de ses arguments, la délégation CFDT a, lors de la CSSCT extraordinaire du 9 novembre mais aussi lors du Comité Social Économique (CSE) du 20 novembre, poussé et obtenu que le projet soit reporté du 1er janvier au 1er mars et qu'il fasse l'objet d'une consultation.

La CFDT mettra ce temps à profit pour l'enrichir de mesures à destination des salariés du périmètre.

LES ALERTES PORTÉES PAR LA CFDT

Une information en CSE ne permet pas aux élus de participer à la construction de la suite, ni à la prise en compte des réalités des agents que nous représentons.

C'est pourquoi obtenir une consultation était indispensable. C'est chose faite. Les autres organisations syndicales ayant ralliés les propos liminaires de la CFDT lors de ce CSE.

Les risques psycho-sociaux actuellement existant sur ce périmètre ne doivent pas être négligés et l'entreprise doit y répondre de manière appropriée.

La CSSCT est l'instance idoine et ses membres mettront tout en œuvre, y compris des mesures de prévention pour les pallier. La CFDT a en outre demandé une enquête RPS.

La nouvelle organisation doit permettre à minima de nouveaux parcours pros pour les agents de DGFA : ils doivent être décrits, complétés par les formations utiles, et donner de la visibilité aux salariés.

La CFDT est toujours exigeante sur la mise en valeur des compétences et les évolutions professionnelles, elle revendique des parcours à hauteur de l'engagement des salariés.

La démonstration de la pertinence du projet doit encore être faite. De nombreux éléments du dossier restent à clarifier par la direction afin d'en permettre une analyse concrète et objective par les représentants du personnel CFDT. Des attendus du projet au plan d'accompagnement à destination des équipes, la précision s'impose.

La CFDT l'a signalé, la qualité des documents fournis aux élus jusqu'ici ne leur permet pas de rendre un avis éclairé.

CE QU'A OBTENU LA CFDT

- Le report de mise en place du 1er janvier au 1er mars
- Des prérogatives supplémentaires que la délégation CFDT traitera en CSSCT avant cette consultation
- Un délai qui permet de préciser les attendus de ces changements mais aussi et surtout les impacts sur les agents concernés
- Une redéfinition des parcours professionnels valorisante pour celles et ceux qui souhaiterons/pourrons s'y inscrire
- Les précisions indispensables pour amender le projet autant que nécessaire

Tes élus CFDT portent ta voix et tes préoccupations.

Ils se tiennent à ta disposition si tu souhaites leur transmettre tes questions, inquiétudes ou propositions
contacte les :

Laurence BINET :
Laurence TESSIER :
Gavin MURRAY :
Caroline LE GUELLEC :
Thierry GUILLEMETTE :

laurence.binet@reseau.sncf.fr
laurence.binet@reseau.sncf.fr
gavin.murray@reseau.sncf.fr
caroline.leguellec@reseau.sncf.fr
thierry.guillemette@reseau.sncf.fr

RETROUVE ICI LA DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CFDT



Clique ou scanne le QR pour consulter la déclaration liminaire de la CFDT



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



[CFDT-Cheminots-Officiel](https://www.facebook.com/CFDT-Cheminots-Officiel)



[@cfdtcheminots](https://twitter.com/cfdtcheminots)



[CFDTCheminots_officiel](https://www.instagram.com/CFDTCheminots_officiel)